

Tribune : La culture en colère : « Les mots de soutien du gouvernement ne peuvent plus suffire ! »

En tant que membre de TPLM, Zone Franche s'associe aux acteurs du spectacle vivant dans une tribune publiée dans Le Figaro.

Paris, le 7 janvier 2021

Cela fait bientôt deux ans que le monde de la culture vit au rythme de coups d'arrêt réguliers, et notamment le spectacle vivant. Faut-il encore rappeler que les concerts debout et de grande capacité n'ont pu jouer, durant toute cette période, que 4 à 6 mois au maximum. Au-delà, toutes les activités culturelles subissent une baisse marquée de la fréquentation.

Cela fait bientôt deux ans que de nombreux artistes voient leurs concerts et spectacles interdits, et sont privés de leurs publics.

Cela fait bientôt deux ans que les professionnels de ce secteur tentent de survivre en s'accrochant parfois aux annonces optimistes du Gouvernement. Mais la relance tant attendue s'éloigne désormais chaque jour un peu plus pour eux. Le secteur s'enlise, perd ses équipes et ses talents : le métier ne fait non seulement plus rêver, il fait peur.

Bien sûr, chacun est conscient des contingences d'une crise sanitaire inédite qui appelle, parfois, des réponses de dernière minute. Bien sûr, chacun reconnaît la difficulté d'un Gouvernement, souvent obligé de prendre la moins pire des décisions.

Mais cela fait bientôt deux ans que tous les acteurs du spectacle vivant font montre, eux aussi, d'une responsabilité sans faille : redoublant d'efforts pour s'adapter aux circonstances, mettant tout en œuvre pour « apprendre à vivre avec le virus », comme le préconisait le Président de la République dès août 2020, et proposer des solutions afin que le spectacle reste vivant. C'est en conscience que nous avons soutenu une grande partie des décisions prises tout au long de ces deux années. Ce n'était pas toujours facile, mais une seule pensée nous animait alors : celle des retrouvailles durables avec les Français.

Deux ans !

Aussi, les mots de soutien et de compréhension du Gouvernement ne peuvent plus suffire !

Car, malgré nos efforts, notre capacité d'adaptation, la résilience, le concert-test, la distanciation, rien ne suffit à éviter les stigmatisations. Et rien n'a changé ! Les dernières annonces gouvernementales du 27 décembre sont un nouveau coup dur pour le spectacle vivant : le

Premier ministre annonce, sans nous consulter, l'interdiction des concerts debout ainsi que le retour à des jauges assises plafonnées à 2000 ou à 5000 personnes. Comme les discothèques, les organisateurs de spectacles à jauge debout sont désormais interdits de travailler et, avec eux, les salariés du secteur, les techniciens et les artistes. La politique du « stop and go » est de retour... ou plutôt du « stop and stop ». Et ce, comme si le Gouvernement ne savait pas que, lorsque l'on nous arrête en seulement 7 jours, nous mettons au moins 6 mois à repartir.

Cette mesure dépasse le cadre strict des jauges debout et des grandes jauges : c'est tout le spectacle vivant qui est impacté ! Car, perdus au milieu de l'empilement d'interdictions, de restrictions mais aussi de dérogations, les Français considèrent désormais l'acte d'achat d'un billet de spectacle comme une prise de risque. La défiance gagne. Déjà en octobre, 56 % de nos spectateurs étaient réticents à retrouver le chemin des salles de spectacles, et parfois à long terme.

Dès lors, comment réinstaurer la confiance quand le message du Gouvernement semble laisser dire à nouveau que les salles de spectacles sont des lieux de contamination ? Cette décision d'interdiction balaie d'un revers de main l'expérimentation scientifique menée lors du concert-test organisé avec l'AP-HP en mai 2021 et les différentes études sur le sujet, comme celle publiée par l'Institut Pasteur en novembre 2021. Et, alors que le passe sanitaire avait suscité des remous, nous l'avions accepté, persuadés qu'il représentait une condition sine qua non à notre reprise. Nous le voulions temporaire et encadré. On nous annonce récemment que ce sera un passe vaccinal, qui n'était qu'une simple chimère il y a encore quelques semaines. Et voilà que le projet de loi, en cours d'examen au Parlement, laisse la possibilité de demander le cumul d'un passe vaccinal et d'un test négatif pour accéder à certains lieux...

La culture ne peut plus être la variable d'ajustement d'un discours politique pétri de symboles. Essentielle lorsque nous étions confinés, elle est désormais accessoire et sacrifiée. Sommes-nous les idiots utiles d'un discours censé rassurer face à une énième nouvelle vague ? Les victimes de la communication du Gouvernement ?

Aujourd'hui, nous, acteurs du spectacle vivant,

- nous ne voulons plus payer les pots cassés et attendre fébrilement chaque série d'annonces gouvernementales, sans concertation possible,
- nous ne voulons plus être stigmatisés : nous ne sommes ni responsables, ni coupables. Ou plutôt, nous n'avons été que trop responsables jusqu'alors.

Après deux ans, cette crise n'est plus conjoncturelle : elle est désormais structurelle et systémique. Les cautérisations ponctuelles ne suffisent plus. Et les tâtonnements et réponses de dernière minute doivent maintenant laisser place à des réponses anticipées, concertées, et surtout guidées par un cap, une vision. Nous sommes désormais seuls à assumer nos risques financiers face aux frais d'annulation et de report, consommant nos liquidités avant même de pouvoir retrouver un climat serein qui n'arrive pas.

Ce que nous voulons, c'est travailler, avec de la visibilité sur les mesures à venir.

Mais surtout, ce que nous voulons, c'est de la visibilité à moyen terme, permettant une reprise pérenne de nos activités. Une tournée se travaille sur deux à trois ans ; nous ne pouvons plus, malgré nos capacités d'adaptation, intégrer ces « stop and go » répétés.

Il faudrait enfin comprendre, après pourtant 2 ans d'explication de nos modèles économiques au Gouvernement, que, même si toutes les salles de spectacles de France sont autorisées un jour à ré-ouvrir, le marasme sera identique à celui que nous connaissons aujourd'hui tant que la défiance sera entretenue et que le spectateur ne recommencera pas à acheter nos billets de spectacle.

Ce que nous voulons enfin, c'est un accompagnement de long-terme. Deux ans, c'est un temps long pour la culture. Nous avons besoin d'un plan à horizon 2030. Et non à horizon 3 semaines. Ce que nous voulons, en bref, c'est un peu d'ambition et de vision pour le spectacle, qui rassemble et transcende les classes et les générations face à la tentation du repli qui nous menace.

SIGNATAIRES DE LA TRIBUNE

PRODISS – Syndicat national du spectacle musical et de variété

SMA – Syndicat des Musiques Actuelles

SCENES - Fédération de la création artistique privée

SNDTP - Syndicat national des Théâtres Privés

CAMULC - Syndicat des Cabarets Music Halls Lieux de Création

FESAC - Fédération des entreprises du spectacle vivant, de la musique, de l'audiovisuel et du cinéma

Les membres :

ACCeS - Association des Chaînes Conventionnées Éditrices de Services

AFPF - Association Française de Producteurs de Films et de Programmes Audiovisuels

AnimFrance - Syndicat des Producteurs de Films d'Animation

API - Association des Producteurs Indépendants

ARENES - Association de Représentation des Établissements Nationaux Entrepreneurs de Spectacles

CAMULC - Syndicat des Cabarets Music Halls Lieux de Création

CNRA - Confédération Nationale des Radios Associatives

CSDEM - Chambre Syndicale de l'Édition Musicale

FICAM - Fédération des Industries du Cinéma, de l'Audiovisuel et du Multimédia

LES FORCES MUSICALES

LOCALES.TV

PRODISS - Syndicat national du spectacle musical et de variété

PROFEDIM - Syndicat Professionnel des Producteurs, Festivals, Ensembles, Diffuseurs Indépendants de Musique

SATEV - Syndicat des agences de presse audiovisuelles

SIRTI - Syndicat des Radios Indépendantes

SMSP - Syndicat des Médias du Service Public

SNDTP - Syndicat National du Théâtre Privé

SNEP - Syndicat National de l'Édition Phonographique
SNES - Syndicat National des Entrepreneurs de Spectacles
SNRC - Syndicat National des Radios Commerciales
SNRL - Syndicat National des Radios Libres
SNSP - Syndicat National des Scènes Publiques
SPECT - Syndicat des Producteurs et Créateurs de Programmes Audiovisuels
SPI - Syndicat des Producteurs Indépendants
SRGP - Syndicat des Radios Généralistes Privées
SRN - Syndicat des Réseaux Radiophoniques Nationaux
SYNDEAC - Syndicat National des Entreprises Artistiques et Culturelles
SYNPASE - Syndicat National des Prestataires de l'Audiovisuel Scénique et Événementiel
SyNTiP - Syndicat national des télévisions indépendantes privées
UPC - Union des Producteurs de Cinéma
USPA - Union Syndicale de la Production audiovisuelle

TPLM – Tous Pour La Musique

Les membres :

APRES - Attaché.e.s de Presse Réseau Entraide Syndicat
CEMF - Chambre Syndicale des Editeurs de Musique de France
CSDEM - Chambre Syndicale de l'Édition Musicale
CSFI - Chambre Syndicale de la Facture InstrumentaleFédération
EIFEIL ESML - Syndicat des Editeurs de Service de Musique en ligne
LA FELIN - Fédération Nationale des Labels Indépendants
LA GAM - La Guilde des Artistes de la Musique
GRANDS FORMATS
LES FORCES MUSICALES
MMFF - Music Managers Forum France
PRODISS - Syndicat National du Spectacle Musical et de Variété
PROFEDIM- Syndicat Professionnel des Producteurs, Festivals, Ensembles, Diffuseurs
Indépendants de Musique
SACEM - Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique
SCPP - Société Civile des Producteurs Phonographiques
SFA - Syndicat Français des Artistes Interprètes
SMA - Syndicat des Musiques Actuelles
SNAC - Syndicat National des Auteurs Compositeurs
SNEP - Syndicat National de l'Édition Phonographique
SNES - Syndicat National des Producteurs de Spectacle
SNM/FO - Syndicat National des Musiciens Force Ouvrière
SPPF - Société des producteurs de phonogrammes en France
UCMF - Union des compositeurs de musiques de films
ULM - Union des Librairies Musicales
UNAC - Union Nationale des Auteurs et Compositeurs
UPFI - Union des Producteurs Phonographiques Français Indépendants
ZONE FRANCHE - le Réseau des Musiques du Monde

